



JP/CL

Dijon, le jeudi 6 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
RENCONTRE « LA PROPRETÉ EN JOURNÉE ET EN CONTINU »
MERCREDI 5 JUILLET 2017

Depuis plusieurs années, les pratiques françaises d'externalisation des prestations de propreté ont plutôt encouragé les donneurs d'ordre à rendre leurs prestataires « invisibles » et exercer leurs prestations dans les bureaux « dans l'ombre », par habitude et confort pour leurs occupants.

Or, depuis près de 10 ans, des expériences de réorganisation d'horaires en journée sont menées sur plusieurs territoires en France (Nantes, Rennes, Caen, Ile de France, Poitou-Charentes, Marseille, Lille, Strasbourg, Bordeaux, Toulouse, Orléans, Lyon...) avec la branche et les entreprises de propreté. Conjointement les donneurs d'ordre/clients, des milieux publics et privés, collaborent pour développer ces nouvelles pratiques. Parallèlement la dynamique est largement répandue en Europe à l'exemple de nos voisins en Belgique et dans les pays nordiques. Aux États-Unis, les prestations s'exercent en journée sans que nul ne se pose la question des nuisances.

C'est ainsi qu'à l'initiative de CREATIV' (Maison de l'Emploi du bassin dijonnais) et de Dijon Métropole, plusieurs acteurs du territoire viennent en appui aux entreprises de propreté en ce sens et ont créé un groupe territorial le 22 juin 2016. Ces acteurs ont décidé de travailler en partenariat pour insuffler une nouvelle dynamique territoriale en ce sens.

Après avoir déterminé plusieurs types d'actions à mettre en œuvre, **une rencontre s'est déroulée le mercredi 5 juillet 2017**, salle du conseil de Dijon Métropole – 40 avenue du Drapeau à Dijon. Elle a été précédée par un point presse au cours duquel **Christiane BARRET**, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfète de la Côte-d'Or, **François REBSAMEN**, maire de Dijon, président de Dijon Métropole, représenté par **Chantal TROUWBORST**, conseillère de Dijon Métropole, conseillère municipale déléguée aux Temps Urbains, **Océane CHARRET-GODARD**, conseillère de Dijon Métropole déléguée à l'emploi, présidente de CREATIV' et **Yves GOURLET**, représentant de la Fédération des Entreprises de Propreté (FEP) du Grand Est, vice-président Champagne- Ardennes, ont détaillés les enjeux de **cette rencontre qui a permis aux participants de mieux connaître ou de découvrir ce que représentent ces nouvelles formes d'organisation de prestations de nettoyage dans la journée.**

En effet, cette démarche s'inscrit pleinement dans les innovations de services qui sont attendues par les clients/donneurs d'ordre et qui sort des logiques de standardisation. Les entreprises de propreté pourront davantage développer leurs prestations sur de nouvelles valeurs partagées, de nouveaux modèles économiques qui ne sont plus centrés sur d'inévitables contraintes de coûts.

Dans ces nouvelles mutations économiques, le client et le prestataire de propreté deviennent partenaires et vont viser ensemble une qualité de prestation qui contribue à améliorer le service et des interventions plus ajustées.

Ainsi, cette démarche qui concerne chacun d'entre nous a été catégorisée comme une démarche RSE qui produit de la valeur à plusieurs niveaux :

Une innovation sociale qui permet :

- Une reconnaissance des professionnels de la propreté qui interviennent en co-présence dans les bureaux, et dans une meilleure qualité de vie au travail
- Une nouvelle organisation de travail en journée qui va favoriser l'articulation vie personnelle/vie professionnelle
- Un nouveau lien social qui se tisse entre les agents de propreté et les occupants de bureau
- Des horaires plus acceptables qui se traduisent par une baisse de l'absentéisme et du turn-over des salariés (ce qui satisfait aussi le client)

Un nouveau modèle économique qui se caractérise :

- Par la recherche d'une vraie relation de services et non plus des mises en place de prestations techniques
- De nouvelles valeurs générées par une communication et une proximité avec le client
- Une évaluation de la qualité de la prestation plus directe car visible par tous

Une démarche en faveur de l'environnement par :

- Une utilisation facilitée des transports en commun par les agents qui travailleront en horaires de journée
- Une réduction la consommation d'énergie et de chauffage en horaires décalés quand les bâtiments sont inoccupés
- Une utilisation de produits « verts » pour assurer le confort des usagers qui seront présents

Enfin, cette dynamique devrait permettre, sur le volet de l'emploi, d'attirer davantage de candidats et contribuer à une meilleure image de la profession par des horaires plus accessibles et des temps de travail plus continus, donc moins partiels pour les agents qui souhaitent travailler davantage.

